

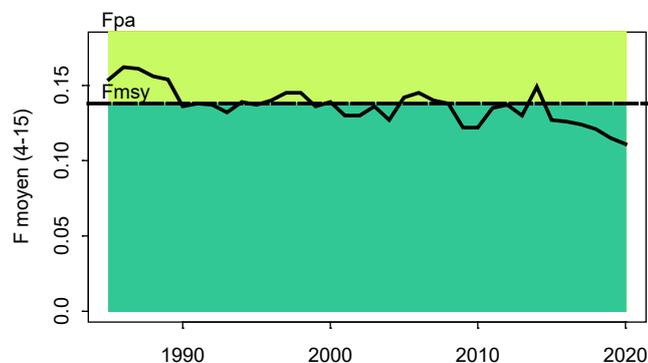
# Diagnostic



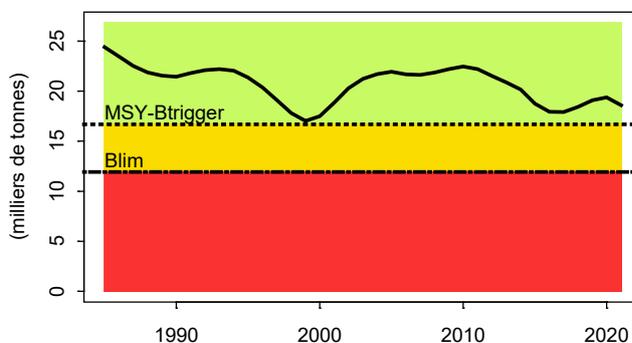
## Bar du golfe de Gascogne

Mise à jour :  
**2021**

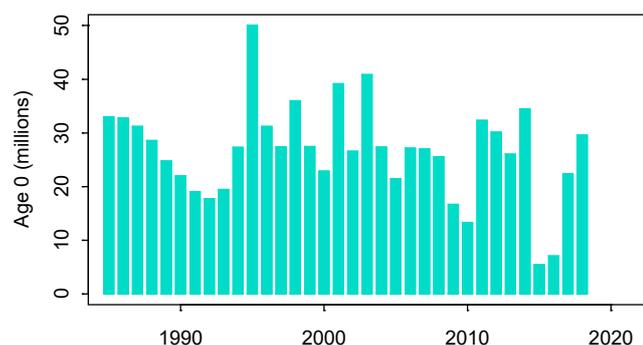
Mortalité par pêche



Stock de géniteurs

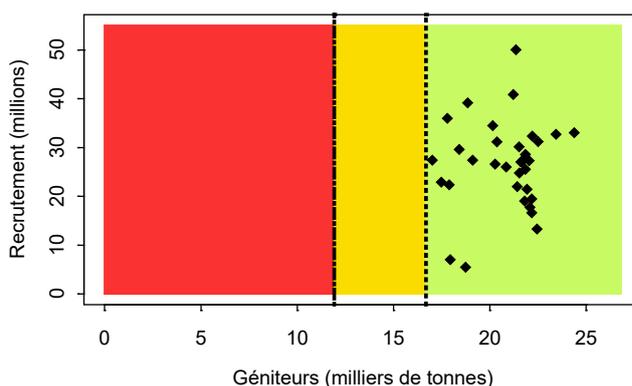


Recrutement



## Diagnostic

Stock-Recrutement



2021

bar8

**Diagnostic** : La mortalité par pêche est en baisse, inférieure au niveau permettant d'atteindre le rendement maximal durable ( $F_{msy}$ ) depuis 2018. La quantité de reproducteurs est fluctue légèrement, au-dessus de la biomasse de précaution ( $B_{pa}$ ). Les recrutements 2015 et 2016 sont estimés très faibles.

Les rejets considérés négligeables. Les prélèvements de la pêche récréative sont estimés à 686 tonnes en 2020 (soit 24% du total). NB. La définition des unités de stock de cette espèce reste incertaine.

	Statut	$B/B_{pa}$	$F/F_{pa}$	$F/F_{msy}$	$F/F_{plan}$	$B/MSY-B_{trigger}$
2019	En bon état	1.14	0.65	0.98		1.14
2020	En bon état	1.16	0.62	0.93		1.16
<b>2021</b>	En bon état	1.11	0.60	0.90		1.11

Evolution du stock selon l'évaluation réalisée en 2021

Le stock est estimé dans ses limites biologiques de sécurité ; il est donc considéré en bon état.

**Avis** : Le CIEM recommande que, dans le cadre de l'approche RMD, la mortalité par pêche en 2022 soit réduite au niveau de  $F_{msy}$ , ce qui correspond à des prélèvements totaux (commerciaux et récréatifs) de 3422 t.

# Diagnostic

NB. Cette espèce n'est pas gérée par un TAC, mais par des plafonds de capture par métier et une limitation des prélèvements de la pêche récréative.